

Un écrit en « roman de Tournai » de l'extrême fin du moyen âge

Le *Prologue à l'Apologie du Rosaire*,
d'Alexandre Mondet

par O. JODOGNE

Mon excellent collègue, l'abbé Georges Fransen, maître en droit canon et professeur à l'Université de Louvain, m'a soumis un recueil de *Varia* coté 6 M 24, manuscrit de la Bibliothèque du Grand Séminaire de Liège, ayant appartenu aux Croisiers de Huy (*Conventus Cruciferorum Huyensis... Et pertinet fratribus sancte Crucis conventus Huyensis, Leodiensis dyocesis, f° 1 v°*). Il contient les écrits suivants :

Tractatus de correctione fraterna et de modo visitandi.

Alius tractatus de modo visi[tandi].

Prologus in compendium psalterii beatissime Trinitatis (sic) **magistri Alani de Rupe ordinis predicatorum** [ff^{os} 222 r°-229 r°].

Cumpendium psalterii magistri Alani de Rupe beate Virginis.

Tractatus magistri Michaelis de Insulis de fraternitate beate Virginis (désigné dans corps du recueil par : *De discursibus religiosorum*).

Telle est la table des matières du f° 1 v°. Sur la page précédente, le contenu est décrit plus sommairement : *Tractatus de correctione visitatione, item Compendium psalterii de fraternitate B. M. V.*

C'est au *Prologus in compendium psalterii* que mon collègue, fort aimablement, a cru m'intéresser. En effet, il est écrit en roman et son explicit va jusqu'à préciser : *Priés pour l'amour de Dieu et de sa douche mere pour le translateur et escripseur, car il y mist toute sa diligenche, c'est a le maniere de son langage, asscavoir | du roumant de Tournay. Et est che livre translateit et escript en jours de festes a l'honneur et loenge de le glorieuse viergene Marie, mere de Nostre Seigneur Jhesucrist. Prendeis en pacienche ;* F. ALEXANDER MONDET. S. (f^o 228 v^o et 229 r^o).

C'est évidemment cette curieuse indication de « langage » qui m'a intrigué ; mais encore faut-il savoir apprendre la patrie et la date du *Compendium* auquel l'écrit du Frère Mondet sert de préface.

Le *Compendium psalterii beate Virginis* est l'œuvre que l'on dénomme communément *L'Apologie du Rosaire*, écrite en latin par le bienheureux Alain de la Roche. Ce Dominicain, né en Bretagne vers 1428, élève puis professeur au couvent de la rue Saint-Jacques, à Paris, docteur et maître en théologie en 1473-1474, termina son *Apologie* en 1475. Il l'offrit à l'évêque de Tournai, Ferry de Clugni. Après un bref séjour chez les Chartreux de Hérinnes (Hainaut); il se rendit à Gand, puis à Zwolle (Pays-Bas), où il mourut le 8 septembre 1478. De ses manuscrits on publia une édition à Stockholm en 1498 (1).

(1) *Magister Alanus de Rupe, sponsus nouellus beatissime Virginis, doctor sacre theologie deuotissimus ordinis fratrum predicatorum, de immensa et ineffabili dignitate et utilitate psalterii precelse ac intemerate semper Virginis Marie. A la fin : Materia quedam breuis sed deuota de psalterio precelse ac intemerate semper virginis Marie finit feliciter anno dni M.CCCC.XCVIII^o in vigilia annunciacionis... impressa (ac bene correcta) in christianissimo regno Swecie, impensis generose dne Ingeborgh conthoratis (sociatori) strenui domini stemonis (sture senioris) quondam gubernatoris regni Swecie. In-4^o, goth. sign. A-Z, aa-ff, avec initiales gravées sur bois. Sans nom de ville ni d'imprimeur, mais sûrement à Stockholm et*

Le *Prologus* dont je vais m'occuper n'est pas l'œuvre d'Alain de la Roche, mais probablement d'un confrère qui écrivit après sa mort, en latin sans aucun doute puisque le Frère Mondet ne prétend en être que le *translateur*. L'original nous a échappé, mais il suffit à mon dessein de présenter la substance de cette étrange traduction :

Le maître Alanus de Rupe, sur l'ordre de la Vierge qui lui est apparue, a propagé de ville en ville le psautier de Notre-Dame.

Il présentait qu'après l'Ascension du Christ, des chrétiens pénitents ont été tentés par le diable dans le désert ; pour le conjurer, ils ont récité le psautier de David, mais en vain. Plus tard, à la suite d'une révélation, un saint homme recommanda aux frères lais de dire chaque jour le psautier de Notre-Dame. L'effet sur le diable fut souverain et l'on vit de nombreux miracles. Mais la pratique tomba en désuétude. Plus tard encore, après l'institution de l'ordre des Dominicains, un « saint père » de cette congrégation (Alanus de Rupe), incité par un ordre du Ciel, prêcha l'usage du psautier et demanda des chapelets ou de l'argent pour en distribuer au peuple. Ces chapelets étaient faits de cinquante petites pierres signifiant cinquante Ave Maria et de cinq pierres plus grandes signifiant cinq Pater.

Plusieurs jugèrent cette dévotion comme une fantaisie nouvelle, mais quatre bourgeois eurent ensemble la vision de l'enfer où des diables précipitaient des âmes, religieuses ou mondaines, tandis que des anges leur annonçaient que le psautier les préserverait de cette colère divine. L'annonce de cette vision fut salutaire et le peuple crut aux exhortations des Frères Prêcheurs. Mais, de nouveau, la

des presses de Jean Fabri. Il semble qu'il y ait eu une autre édition, également faite en Suède la même année (R. COULON, art. *Alain de la Roche*, dans le *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastique*, I, 1912, 1306-1312).

pratique déclina et on se contentait de porter le chapelet sur soi, comme, pour leur parure, à présent encore, des femmes le portent à leurs « braies » et le conservent lorsqu'elles vont se baigner et les hommes le portent à leur cou. C'est mieux que rien, car voir un chapelet peut inciter à le dire : saint Dominique le portait comme aussi le « saint docteur » qui l'avait propagé.

Alanus de Rupe mourut en 1475 et fut enterré hors des murs de Zwolle dans un nouveau monastère dominicain, devant le grand autel. Il a écrit que Notre-Dame a apparu à un saint homme, mais on croit que c'est à lui-même. La Vierge aurait fait un anneau de ses cheveux et le lui aurait passé au doigt ; elle lui aurait recommandé instamment de « renouveler » au peuple son psautier afin qu'elle eût l'occasion de prier Dieu pour le monde, surtout en cette période de tribulation où Dieu était fort irrité. La Vierge tomba alors aux pieds de son Fils et lui promit de créer une confrérie ; et Dieu fut apaisé. Cette apparition eut lieu en 1472, quand on vit dans le ciel une étoile à grande queue appelée comète, signe de la colère divine. Ce psautier, d'ailleurs, fut récité par les apôtres et les saint docteurs de l'Église, Saint Augustin, notre père, SS. Jérôme, Ambroise, Bernard, Grégoire, Benoît, Dominique, François. Imitons leur exemple.

Ce psautier est très agréable à Notre-Dame. On peut le dire en travaillant et n'importe où : cinq Pater, cinq Ave et encore cinquante Ave (1), le matin, autant à midi,

(1) A cette époque, l'Ave Maria ne comprenait que la première partie de la prière actuelle. Le chanoine Jean Molinet, à la fin du XV^e siècle ou au début du XVI^e, a composé une *Oraison à la Vierge Marie (Les Faictz et Dictz...*, éd. N. Dupire, II, 483-490) dont chaque strophe commence par l'un des mots de l'Ave latin : elle se termine par les strophes à initiales *et-benedictus-fructus-ventris-tui-Jesus*. Ce ne serait qu'en 1568, dans sa nouvelle édition du bréviaire, que Pie V prescrivit de réciter l'Ave sous une forme qui concorde exactement avec celle d'aujourd'hui (FR.-M. WILLAM,

autant le soir, pour quelque nécessité que ce soit ; il peut être promis, être considéré comme tout autre vœu ; on peut le dire pour les âmes du purgatoire (certaines d'entre elles ont apparu pour annoncer que par lui elles ont été délivrées). N'est-il pas composé de la Salutation Angélique et du Pater que le Christ lui-même nous a appris ?

Suit alors la liste des nombreuses indulgences qui s'attachent à sa récitation. Notre-Dame l'a dit : elle peut en donner autant qu'elle le veut, puisque le pape donne tant de « pardons » à ceux qui offrent des biens temporels pour l'entretien et l'édification de quelque église.

Le psautier de la Sainte-Vierge comprend quinze Pater et quinze Ave et, après chaque Pater et chaque Ave, dix autres Ave. Ces quinze Pater, dits chaque jour, font à la fin de l'année le nombre des plaies du Christ ; l'Ave qui suit chaque Pater est dit en mémoire de la compassion de sa Mère. Les privilèges du psautier consistent dans l'octroi d'une bonne mort, en pleine conscience, secourue par les sacrements, et dans l'assurance d'une sépulture en sainte terre. Notre-Dame, elle-même, a dit à son « spécial ami » (Alanus de Rupe) : « J'accorderai miséricorde à mon serviteur, même si tous les saints du Paradis m'en dissuadaient ; je préférerais abandonner toute la gloire de mon corps que de laisser périr l'un de mes serviteurs ; si le Paradis n'était pas suffisant pour les contenir tous, je préférerais acquérir un nouveau monde et un nouveau paradis ; j'aimerais mieux retourner vivre sur la terre que de laisser damner l'un de mes serviteurs ; si le monde était plein de serpents et de dragons, j'aimerais mieux vivre au milieu d'eux que de laisser périr l'un de mes serviteurs, fût-il pécheur ; mes amis seront plus récompensés que ceux des

autres saints et ils seront reçus dans la première *hiérarchie* ; je pénètre tous les jours dans le purgatoire pour délivrer des âmes. »

Ceux qui veulent entrer dans la confrérie du psautier doivent s'y faire inscrire sans rien payer ; « ils doivent laisser toutes leurs bonnes œuvres communes » ; ils doivent dire chaque jour le psautier ou ce qu'ils en pourront réciter, sans que cette obligation expose à un péché véniel ou mortel ; le jour de la fête de saint Dominique, ils entendront la messe ; quand ils seront reçus dans la confrérie, ils se confesseront ou se proposeront de se confesser. On s'adressera à un prêtre si l'on veut y faire inscrire des enfants ou des malades. A la mort d'un confrère, on dira pour lui trois Pater et trois Ave et les prêtres pourront prier pour lui à la messe.

Suit alors l'énumération des « mystères » qui seront médités au cours de la récitation du psautier (ceux-ci sont conformes à l'usage actuel, sauf que le quatrième mystère joyeux commémore l'adoration des Mages — et non la Présentation — et le cinquième, la Présentation, la Circuncision et le Baptême de Jésus — et non son recouvrement dans le temple). Le cinquième mystère glorieux rappelle « la grande fieste et lez grandes joies lesqueilz Nostre Seigneur Jhesucrist et sa douliche mere la glorieuse vierge Marie ont a present et possesseront ensemble perpetuellement, asqueilz nous doint de venir per idem Jhesus Christus Marie Filius qui vit et regne et regnera per infinita seculorum secula sempiterna. Amen » (1).

(1) En 1483, en 1489 et en 1492, parut, chez Conrad Dinckmuk à Ulm, un livre sur le Rosaire écrit par un Dominicain anonyme : « Psautier de Notre-Dame et des trois rosaires, dans l'ordre où on doit les ranger et les réciter. Avec de nombreux exemples garantis ; un petit livre très utile. » Il est peu probable qu'Alexandre Mondet l'ait connu ; il s'écarte de lui, en tout cas, en précisant un Pater et un Ave avant chaque dizaine d'Ave, deux mystères joyeux et un

Cet opuscule a donc été composé après 1475, date de la mort d'Alain de la Roche, mais on ne peut lui assigner un *terminus ad quem* aussi précis. La traduction romane elle-même n'est pas datée ; le millésime manque aux « jours de fiestas a l'honneur et le loenge de la glorieuse Viergene Marie ». Alexandre Mondet suit la règle de saint Augustin puisqu'il l'appelle *notre pere*, comme d'ailleurs les Croisiers ; il est vraisemblable qu'il faisait partie de la communauté de Huy à laquelle appartenait notre recueil. Originaire de Tournai (*Recepit ad professionem... Alexandrum Mondet de Tornaco*), il entra au couvent de Kolen (Kerniel, près de Looz, dans le Limbourg), où sa profession religieuse fut reçue peu après 1476 ; il fut curé de la paroisse de Kerniel avant 1494. Ce sont les seuls renseignements auxquels ont abouti les patientes recherches du R. P. Ramaekers, prieur du couvent des Croisiers à Diest, que je remercie vivement.

On a remarqué et on relèvera le caractère populaire de ces instructions pieuses, le montant fantaisiste des indulgences promises, l'outrance dans les protestations de dévouement que l'on attribue à Notre-Dame : chacune des hypothèses envisagées ne pourrait convenir qu'à une psychologie naïve et choquerait la spiritualité des clercs. Ainsi donc, je m'explique le recours au « roman de Tournai » : cet opuscule doit être destiné au grand public, aux gens simples ; c'est une sorte de brochure de propagande en faveur d'une confrérie du Psautier créée ou à créer à Tournai. Le Père MAXIME GORCE (*Le Rosaire et ses antécédents historiques...*, Paris, Picard, 1931, p. 99) rappelle

mystère glorieux différents de ceux du Dominicain. Toutefois, ce dernier rapporte que Jésus a reçu quinze fois 365 blessures, de sorte qu'il faut réciter le rosaire tous les jours de l'année si l'on veut honorer chacune des blessures du Sauveur (FR.-M. WILLIAM, *op. cit.*, pp. 60-65) : c'est une même légende qu'ont connue nos deux auteurs.

que l'*Apologie du Rosaire* d'Alain de la Roche fut écrite « pour venger l'origine dominicaine du Rosaire et en convaincre Ferry de Cluny qui était évêque de cette ville de Tournai où existaient des confréries de rosaires très fleuris, mais pas dominicains du tout ».

Bref, pour déterminer la date de notre traduction romane, il faudra retrouver Alexandre Mondet et savoir à quelle date il a pu écrire. S'il faut croire l'explicit, il était aussi l'*escripseur*, le scribe, et sa signature avec sa devise « Prendeis en pacienche » nous portent à croire que nous conservons de lui un manuscrit autographe. En tout cas, paléographiquement, notre texte est de la fin du XV^e ou des premières années du XVI^e siècle.

Dans quelle mesure ce texte reproduit-il le parler de Tournai à la fin du moyen âge? *In abstracto*, nous pourrions répondre qu'il peut être fidèle au patois pour autant qu'un scribe peut choisir les graphies appropriées. Mais, dans le cas d'Alexandre Mondet, ce Croisier, nous pouvons formuler a priori plusieurs réserves. Traitant un sujet religieux, il ne dispose que du vocabulaire même dont l'Église se sert dans ses rapports avec les fidèles, à savoir la langue commune, beaucoup moins marquée d'originalité locale que le lexique familier, rural ou artisanal. Il ne peut utiliser que la langue des prêches qu'il parvient à rendre plus familière, plus cordiale dirais-je, par l'adaptation à la prononciation de Tournai. Avant d'aborder l'étude de notre document, nous pouvons deviner qu'il ne s'agira pas d'une transcription d'un texte dialectal entendu, mais d'une rédaction française transposée en tournaisien. C'est, tout d'abord, ce détour qu'on peut attribuer à notre auteur, cette attitude particulière de sa psychologie linguistique.

Pour une époque très proche d'Alexandre Mondet, nous avons la précieuse thèse de M^{elle} MARTHE BRONCKART

(Bruxelles, Palais des Académies, 1933) qui a étudié la langue, le vocabulaire et le style du chroniqueur JEAN DE HAYNIN (1423-1495), originaire de la région de Bavai, à quelque 60 km au sud de Tournai. De son œuvre, elle nous dit que « bien rares sont, parmi les textes de la région picarde, et nous n'exceptons pas les textes notariés, ceux qui renferment une aussi grande part d'éléments dialectaux ». Jean de Haynin, toutefois, n'a dit nulle part qu'il voulait écrire « en son langage ». Il serait donc intéressant de comparer les usages d'un clerc qui a prétendu écrire en son « roumant de Tournai » et ceux d'un officier des ducs de Bourgogne qui, voulant écrire dans la langue commune, charrie trop de dialectalismes.

Enfin, CH. DOUTREPONT en 1900 et CH. GOSSEN en 1951 nous fournissent des données précises et variées qui me permettront d'utiles confrontations (1).

Voyons les éléments picards de la « translation » d'Alexandre Mondet :

I. Phonétique

1^o On relève la crase de -a final du futur 3^e p. s. et du pronom *on* :

... du matin on dira chincq Pater Noster et chincq Ave Maria et encore chinquante Ave Maria et pareillement *dirant* a midi et au vespre (l. 110)... Et les dix Ave Maria doibt on dire... Le ii^e Pater Noster avecq les dix Ave Maria *liran* a l'honneur de la grande humiliteit que Nostre Dame avoit... (l. 224) ... Premirement on lira le premiere

(1) CHARLES DOUTREPONT, *Notes de dialectologie tournaisienne*, dans la *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur*, XXII, 1900, 66-136. — CHARLES-THÉODORE GOSSEN, *Petite grammaire de l'ancien picard*. Phonétique, morphologie, syntaxe, anthologie et glossaire, Paris, Klincksieck, 1951.

Pater Noster... Le ve Pater Noster et les dix Ave Maria *dirant* en ramenbrant le grande fieste... (l. 227). Ces exemples doivent être interprétés : *dira on, lira on*. Cfr. NYROP, *Gramm. hist.*, I, 277 : *aportan* (= *aporta on*), *an* (= *a on*), dans *Sone de Nausay*, et *sonnan, trovan* dans Froissart. E. HOEPFFNER (*Romania*, XLVII, 1921, p. 609) relève *feran* (= *ferons* ou *fera on*) dans la *Moralité de l'Alliance de Foy et Loyalté* (éd. G. COHEN, *Myst. et Moralités*, v. 353, p. 88).

On peut ajouter peut-être *espantant* (l. 14), *crase de espoantant, s'espantent* (l. 43).

2° La graphie *ei* pour *a* latin tonique libre est quasi générale :

aqueil 3, *lequeil* 67, 117, *lequeile* 38, 89, 210, 222, 252, 263, *lesqueilz* 30, 96, 267, *laqueile* 191, *lesqueiles* 16, *lezqueiles* 126, 140, *asqueilz* 270 ;

morteil 190, *natureile* 79, *teile* 133, *temporeilz* 136 ;

achateir 29, *confesseir* 196, *converseir* 172, 177, *donneir* 132, *entreir* 184, *Kandeleir* 232, *porteir* 62, *visiteir* 226 ;

beaulteit 75, *clareteit* 75, *confraterniteit* 195, *humileit* 225, *necessiteit* 110, *volenteit* 27 ;

prendeis (impér. de *prendre*) 280 ;

confesseis 151, *entierreis* 153, *neis* (*natus*) 205, 229, *couronneit* 247, *degabeit* 247, *delivreit* 46, *flagelleit* 247, *reveleit* 18, 72, *translateit* 277, et par analogie peut-être *monastere* 68.

En syllabe atone : *perpetueilement* 270, *queilcunque* 110, *queilcunques* 59, 104, *teilement* 13, 37, 63, 148.

Remarquons *clauwés* 249, *moquiet* 247, *revelet* 24, *trespassés* 119.

Cette graphie *ei* est rare dans les textes tournaisiens (DOUTr., § 1) et elle n'apparaît pas dans HAYN (cf. GOSSEN, pp. 35-36).

3^o La diphtongaison de e bref latin entravé :

aniel 76, *bieste* 176, *fieste* 267, *fiestes* 278, *priestre* 198, *priestres* 201 ; — *tierchement* 166, 245. Cette diphtongaison est prédominante à Tournai (DOUTR., § 7) ; HAYN, par contre, connaît et imite l'usage français, sauf pour *ivier* (II, 66, 84, 212 ; cf. p. 87).

4^o La graphie *iaus* reproduit le suffixe *-èllus* ou le groupe *èllos* :

hatriaus 58, *nouviau* 68, 168 ; — *cheviaus* (= cheveux) 76, *chiaus*, *chyaus* 14, 58, 135, 182, 196, etc., *yaulx*, *yauux* (= eux) 44, 59, 200. Ajoutons *yauwe* (= eau) 242. On trouve *-iau* dans HAYN pour le suffixe *-èllus* et *iauwe* (= eau) ; par contre, pour le traitement de *-èllos*, citons *cheus* ou *chius*, *cheveus*, *eus*. Dans les chartes tournaisiennes, les formes *chiaus*, *ciaus*, *iaus* et *yauwe* sont courantes (DOUTR., § 8 b, et 6). — A signaler *beaucoup* 22, 77, 83 (*biaucop* HAYN).

5^o Réduction des diphtongues toniques ou atones :

as (art.) 84, 98, *asqueilz* 270 ;

Agustin 94, *psaltier* 26, 55, 183 (à côté des très nombreux *psaultier*), *confrarie*, *confrariie* 85, 183, 197, *fantasie* 35.

Signeur 9, *orison* 127, 133, *orisons* 125 (à côté de *cognois-sanche* 21), *Ambrose* 95, *Gregore* 95 (mais *Gregoire* 125, *memoire* 251). Remarquons, dans DOUTR., § 14 et 19, les mêmes réductions ; dans HAYN *as* (art.) plus nombreux que *au(x)*, *Baduin*, *orison*, *memorre*, *glorre*.

6^o Maintien dans la graphie des anciennes pénultièmes atones de termes ecclésiastiques :

angele 45, 222, *aposteles* 93, 123, *ordene* 3, 24, 68, *viergene* 137... 207, 279 (à côté de nombreux *vierge*). Sans aucun doute, à cette époque, ce sont des archaïsmes. Dans

HAYN, ordene à côté d'ordre, temporre (cf. pp. 123-124). Signalons aussi l'e épenthétique de *clareiteit* 75.

7° Formes particulières : *courchiies* (= courroucés) 82, au lieu de *courechies* (se rencontre aussi dans HAYN (cf. p. 122) ; *paour* (= peur) 243, *oussy* 65, 110, 111, 188, 206, 213 : HAYN emploie *ousi* et *aussi* (cf. p. 248).

8° Introduction de *i* après *i* (et aussi après *ai* et *oi*) et de *w* après *u* :

criiant 45, *signifiant* 33 ; — *priassent* 159 ; — *contra-riie* 183, 184, 197..., *enviie* 11, *fantasiie* 35, *ierarchiie* 181, *partiies* 104, 256, *viie* 204, 206... ; — *enchachier* 12, *lais-siier* 165, 169... (mais *laissier* 165), *paiier* 185, *prier* 81, 121..., *prisiier* 61 ; — *priere* 120 ; — *baptisiies* 234, *cour-chiies* 82, *remerchiit* 180 ; — *priioit* 28, 242... ; — *signi-fioit* 89 ; — *plaiie* 149, *plaiies* 148 ; — *joie* 171, 258..., *ameroie* 164, 168..., *aroiie* 162, *avenoient* 22, *avoient* 32, 49, *couroient* 42, *disoient* 15, *esmoivoient* 63, *estoient* 31, *gettoient* 41, *liroient* 18, *lisoient* 54, *portoient* 54, 55, *soient* 117, *souffissoient* 167, *veoient* 37, 39..., *voloient* 34.

Clauwés (= cloués) 249, *suwoit* (= suoit) 242 (cf. GOSSEN, p. 91).

9° La consonne intercalaire est absente de *venront* 193, mais on la trouve dans *prendera* 97. DOUTR., § 26, signale l'absence de *d* entre *n* et *r*.

10° Graphies étranges :

affint (= afin) 30, 60..., *amit* (= ami) 157, *durat* (parf. de durer), *poit* (= poix) 39, *S. Benoid* 95, *benoid* « béni » 220, 226 (mais *benoite* 231), *troix* (= trois) 106, 200, 231, *en* (pour *ens*) *es desers*.

11° Pour les gutturales latines, toutes les graphies ne sont pas fidèles au traitement picard.

Nous trouvons : *Kandeleir* 233, *encacheroit* 20, mais

enchachier 12, *achateir* 29, *chapelés*, *chapelet* partout ; *gardinet* 241, *vengance* 47 ; *che* à côté de *ce*, *icelle* 191, *icest* 76, *iceste* 46 ; *ches*, *chest* fréquemment, *commenchat* 7, *commenchant* 126, *conchut* 220, *doulche* 114, 207, 221, 234, 259, *Franchois* 96, *rechepvant* 183, *chincq* partout, *chincquante*, *chinquante* 31, 108, 141, *ichy* 167.

Ajoutons les traces du traitement *ty* > *tch* : *cognois-sanche* 21, *diligenche* 275, *penanche* 11, *usanche* 53, 136, *courchiés* 82.

Mais, comment considérer ces graphies : *aulchun* 189, *aulchuns* 10, 135 (à côté de *aulcunne* 136, *aulcunnes* 15), *chewe* (= queue), sinon comme des hypercorrectismes picardisants ?

HAYN use à la fois des formes picardes et françaises ; on y trouve *queue* (cf. p. 88).

II. Morphologie

1° Substantif : *Pater Noster* est toujours au féminin, *Noël* au masculin.

2° Article : *li*, masc. sg. (et *liqueil* 86) 222, une seule fois seulement ; une seule fois aussi dans HAYN. — Par contre, au fém. sg. *le* est général ; *la* 3 semble avoir échappé ; HAYN préfère *la* (cf. pp. 192-193). — De la combinaison avec une préposition résultent les formes *ou* (= in illo) 85, 172, 233, *as* (= aux) 84, *asdis* 98, *asqueiltz* 270, *del* (= de la) 266, une fois seulement. HAYN emploie couramment *as* et *ou*, mais *de le* devant un mot à initiale consonantique.

3° Pronom : Au pluriel *il* n'a jamais d's : 37, 117, 151, etc. (même forme dans HAYN). Une seule crase *li* 77 : *le lui*. Notons la forme forte *my* (= moi) 161 : pas d'ex. dans HAYN. — *Me* (= ma) 171, que HAYN évite toujours. *Leur*

57, possessif pluriel, à côté de *leurs* 58, 115 ; jamais HAYN n'ajoute *s* au pluriel. — *Icest* 8, 76, *iceste* 25, 46, 185, voient avec *cest*, fém. sg., 87, et *ceste* 72 ; *icelle* 191. Remarquons l'archaïsme *che monde ichy* 166.

4^o Verbe : A l'ind. prés., *s'ensieut* 33, 214 et *s'ensiewent* 99 ; *voeillent* (de *voloir*) analogique 184.

Les formes du parfait *devient* 23 (mais *avint* 36), *vienrent* 231 sont connues en Wallonie.

Peut-être, comme le veut N. DUPIRE (*Rev. du Nord*, 1947, pp. 113-114), est-ce une forme connexe de *iun-in* (ex. : *chiung, tiunt*) ? GOSSEN (p. 57) relève *tienrent* dans la Chronique de Philippe Mousket ; — *Lisirent* (parf. de *lire*) 51 ; *escript* (parf. de *escripre*) 70.

Au futur et au conditionnel, remarquons l'e épenthétique de *perderont* 155, 190, *prendera* 97, *recheveront* 151, 194, *offerroit* 102. Même trait dans DOUTR., § 20 ; voir aussi GOSSEN, pp. 107-108.

Subjonctif prés. de *lire* : *lisse* 105.

Subjonctif imparf. : *ewyst* (avoir) 81 (cf. GOSSEN, p. 107), *fesisse* (faire) 160, *lisisse* 105, *lisissent* (lire) 30, *offresist* (offrir) 114.

III. Syntaxe

Le complément de temps *du matin* s'oppose à *a midi* et *au vespre* 109.

L'emploi de *donques* au lieu de *si* est à retenir dans les propositions suivantes : il vault mieulx que on le lisse ainsy que *donquez* on ne le lisse point 104 ; plus tost oyra sa doulche mere que *donques* on luy offresist aultres promesses 113. Le premier des *Dialogues de Paysans*, éd. HAUST, vv. 175 et 179, donne à *don si* une valeur identique. *Que* 226 remplace *quand*.

Le verbe *entrer* est employé transitivement : je entre

chascun jour le purgatoire 182, chiaus qui ceste confratrie voeillent entrer 184.

IV. Vocabulaire

Atout, préposition, 57, 76, est employé comme dans HAYN et est concurrencé par *avec(q)* 142, 144, 250.

Braies, 57. Le mot s'applique ici à un vêtement de femme : « aulcune femmes le portent [le chapelet] a leur braies et vont baignier atout ». Jusque vers la fin du XIV^e siècle, le mot est attribué exclusivement à une partie du vêtement masculin. Les exemples de GODEFROY et de TOBLER-LOMMATZSCH ne concernent que celui-là et, de plus, les expressions fréquentes au XIII^e siècle : « Sa fame, qui chauce les braies... », « je cuit qu'el portera les braies » (T.-L.) ne s'accommodent que de ce sens précis. V. GAY, dans son *Glossaire archéologique du moyen âge et de la Renaissance*, cite un article du *Catholicon latin-françois* (Bibl. Nat., nouv. acq. 1042), composé vers 1380 : « *Feminale*, braie de femme ». Il le commente en ces termes : « Un texte de la fin du XIV^e siècle établit une distinction entre les braies des hommes et celles des femmes, ce qui prouve que ces dernières en portaient aussi ; mais je ne saurais corroborer le fait par la production d'aucun exemple. » Le voici, cet exemple, et dans un écrit pieux !

Chinquesme 264 : le jour du *Chinquesme* ou de la Penthecouste. Le mot est connu à Tournai en 1320. GODEFROY le cite sans le comprendre (IX, 95) : le dyoes (jeudi) prochain devant le jor dou *ciunkesme* (???). S'il a disparu aujourd'hui de la Picardie, ce représentant de *Quinquagesima* est encore vivant dans la Wallonie liégeoise : *cicwème* (HAUST, *Dict. liég.*).

Derrain 177, *darraine* 206 (dernier, dernière) sont bien

connus des textes du Nord ; *darain* est employé par HAYN (cf. GOSSEN, p. 38).

Fetticeté 55, est le correspondant de l'ancien français *faiticeté, faitisseté* (GOD., III, 710). M^{lle} BRONCKART, qui ne l'y a pas trouvé, semble le considérer comme un apax de son auteur. Il a le sens général d'« agrément, ornement ».

Hatriaus 58, correspondant du fr. *haterel*, désigne plus spécialement la partie la plus évasée du cou, le collier (là où l'on peut porter un chapelet). Notre auteur connaît son paronyme *col* 41.

Quinquagene 107, 128, 208, 211, « chapelet ou *quinquagene* » 237, est inconnu de GODEFROY. Ce terme, au sens transparent, désigne la cinquantaine (d'Ave). FR.-M. WILLAM (*L'histoire du Rosaire*, traduct. R. GUILLAUME, 1949, p. 21) relève *quinquena*, série de cinquante Pater prescrits en 1096 au monastère de Cluny.

Toudis 141 : toujours.

Ajoutons les latinismes *comparation* (comparaison) 179, *emission* 263.

A présent, nous pouvons nous prononcer sur le caractère picard de ce texte :

1. Les traits phonétiques 4 (-*iaus*) et 11 (maintien de quelques gutturales latines), les subjonctifs imparfaits *lisisse* et *lisissent* sont caractéristiques du picard.
2. Les traits phonétiques 3 (diphthongaison de *e* bref latin entravé), 5 (réduction des diphthongues atones), 6 (la forme *venront*), les traits morphologiques 3 (*le*, art. fém. et *my* = moi), 5 (*e* épenthétique au futur et le subj. imparf. *ewyst*) sont à la fois picards et wallons.
3. La graphie *ei* pour *a* latin tonique libre, prédominante dans notre texte, est plutôt un wallonisme (L. REMACLE, *Le problème de l'ancien wallon*, p. 103). Parlerons-nous de la scripta picardo-wallonne d'Alexandre Mondet?

4. Des formes caractéristiques du picard comme *no* (= nostre) lui sont inconnues et aussi la graphie *iun* qu'appelaient pourtant le mot si fréquent *ching* et *Chinquesme*. Manquent encore des formes comme *fius* (fils), *teus* (tels).

Ainsi donc, l'écrit d'Alexandre Mondet a reçu un vernis picard. Il est trop peu tournaisien ; il aurait pu l'être davantage ; l'auteur l'a-t-il voulu plus tournaisien ?

Je considérerais enfin son apport syntaxique et lexical : ce *doncques* conditionnel inconnu de LERCH et d'ETTMAYER, ces *braies* de femmes et ce *Chinquesme*, prédécesseur à 'Tournai de la Pentecôte.

Tel est l'aspect dialectal qu'a voulu prendre, bien tardivement, un écrit populaire de propagande.

[Prologue à l'Apologie du Rosaire]

On dist qu'il fut ung saint docteur de sainte eglise nommeit Maistre Alanus de Rupe, profés et religieux en l'ordene des freres prescheurs reformés, auqueil la glorieuse vierge Marie s'aparut commandant qu'il preschast au monde le psautier de ledicte glorieuse vierge Marie, car che dessusdict Alanus soloit preschier de ville en ville le parole de Dieu. 5

COMMENT LEDICT MAISTRE ALANUS COMMENCHAT A PRESCHIER.

Et dist ainsy ledit Alanus que icest psautier est commenchiét en teile maniere. Après l'ascention Nostre Seigneur Jhesucrist, furent aulchuns crestiens entrans en es desers 10 pour faire penanche. Che veant, li dyable en eubt enviie et les voloit enchachiier hors des desers en leur faisant grande turbation teilement qu'il s'aparoit souvent visible-

ment, les espantant en horribles figures ; mais chiaus qui
 15 scavoient lire disoient aulcunes benedictions comme le
 psaltier de David contre les deceptions du dyable, les-
 fo 222v queiles orisons il ne cremoit point. Finalement, il fut
 reveleit a ung saint homme que les freres lays liroient
 chascun jour le psaltier Nostre Dame a le maniere qui
 20 s'ensieut et par ainsi on encacheroit le dyable. Après, quant
 che vint a cognoissanehe, chascun lisoit ledict psaltier et
 en avenoient beaucoup de miracles, mais che ne durat point
 longtamps, car il devient du tout a riens. Depuis, quant
 l'ordene des freres prescheurs fut instituee, fut revelet du
 25 ciel a ung saint pere d'iceste ordene qu'il preschast au
 peuple le psaltier de le glorieuse vierge Marie. Chedit
 saint pere estoit de bonne volenteit et fist comme il luy
 fut reveleit. Et prioit qu'on luy donnast des chapelés ou
 de l'argent pour en achateir et les donnoit au commun
 30 peuple affint qu'il lisissent ledict psaltier. Lesqueilz chapelés
 estoient fais de chinquante pierettes qui signifient
 .1. Ave Maria et si avoient chincq plus grandes pierettes
 signifiant chincq Pater Noster qu'on dist en ung chapelet.

S'ENSIEUT UNE VISION DEMONSTRÉE A CAUSE
 DUDIT PSAULTIER.

En ce tamps furent aulcunes gens qui ne voloient
 fo 223r 35 pas croire, disant || que c'estoit une fantasiie. Pour che,
 avint une meisme vision en 'ung tamps en divers lieu a
 quatre bourgeois teilement que leur sambloit qu'il veoient
 une parfonde fosse hors de lequeile ysoit feu, souffre et
 poit en grand pueur. Et après, veoient venir hors des
 40 quatre corons du monde dyables portans des ames sur leur
 col, espiritueles et mondaines, et les gettoient en leditte
 fosse et couroient encore querir des aultres. Et quant ches
 bourgeois s'espererent pour tant qu'il veoient venir lez

dyables devers yaulx, adont veirent il venir du ciel un
angele criant et disant que, par le vertu du psaultier de 45
le glorieuse vierge Marie, seroit le monde delivreit d'iceste
ïre et vengeance de Dieu. Et quant il s'esveillierent, chascun
racontoit che qu'il avoit veüt et oÿt, il trouverent qu'il
avoïent veüt une meisme vision et le revelerent au peuple
teïlement que le peuple creoit tant mieulx les parollez des 50
freres prescheurs et lisoit chascun ledict chapelet et lisirent
longement le psaultier. Mais, après ung peu de tamps, le
devotion cessa ; toutesfois il demorat en usanche || que 55
aucunnes gens portoïent chapelés et ne lisoïent point le
psaltier. Mais plus le portoïent pour aucune fetticeté, 55
comme a present nous veons que aucune femmes le
portent a leur braies et vont baignier atout, et les hommes
le portent a leurs hatriaus. Toutesfois, chiaus qui le por-
tent sur yaulx en queïcunques maniere a bonne intention,
ascavoir affint qu'il puissent induire les gens a devotion 60
de chedit psaultier, telz font bien et sont a prisier. Car
ainsi soloit chedit saint docteur porter ung chapelet et
pareïllement saint Dominike, teïlement qu'il esmouvoïent
aucuns docteurs et grans maïstres de porter ung chapelet
et oussy de lire ledict psaultier. 65

fo 223v

65

DE LE MORT DUDICT MAISTRE ALANUS.

Item, che saint docteur maïstre Alanus de Rupe tres-
passat en l'an de grasse .m.cccc. et .lxxv., lequeil est
entierrés en ung nouviau monasteire de ledite ordene des
freres prescheurs, ascavoir hors des murs de le ville de
Zwolle, devant le grand auteil. Ce docteur escript une 70
vision comment Nostre Dame s'aparut a ung saint homme
et luy a reveleit de che psaultier, mais on croit que ceste
vision a esteit faicte a luy meïsmes. || Et dist ainsi que,
quant il estoit une fois en sa devotion, le vierge Marie 75

fo 224r

75 s'aparut a luy en grande beaulteit et clareteit, faisant ung
 aniel de ses cheviaus, et espousoit ledit Alanum atout icest
 aniel et li mettoit en son doit. Et luy donnoit encore beau-
 cop de precieux dons, a luy commandant que, pour l'amour
 de son douls fils et sur le peynne de le mort natureile, que
 80 il preschast et renouvelat au peuple son psaultier affint
 que elle ewyst occasion de prier pour le monde. Car en
 che tamps, Dieux estoit fort courchiés sur le monde et le
 voloit destruire en beaucoup de maniere de tribulations.
 Mais le glorieuse vierge Marie cheÿt as piés de son douls
 85 fils et luy disoit que elle voloit faire une confrarie ou
 monde de son psaultier, liqueil luy seroit lut ; et par ainsi
 Dieu fut rapaisiét. Cest vision fut faicte l'an .m.cccc.lxxii.,
 quant une estoile a grande chewe nommee une comete
 s'aparut par tout le monde, lequeile signifioit grande ire
 90 de Dieu sur tout le monde a cause de nos pechiez, mais il
 fut rapaisiét par le dessusdit psaultier. Item, che psaultier
 ont beaucoup de sains lut || et eubt en grand devotion, car
 les sains aposteles le commenchieient premierement a dire
 et puis les sains docteurs comme saint Agustin, nostre pere,
 95 s. Jheromme, s. Ambrose, s. Bernard, s. Gregore, s. Benoid,
 saint Dominicque, s. Franchois, lesqueilz en ont acquis
 grande grasse et, pour tant, chascun prendera exemple
 asdis sains et lira ledict psaultier a l'honneur et loenge de
 le glorieuse vierge Marie.

fo 224v

S'ENSIEWENT AULCUNNES DECLARATIONS.

100 Item, Nostre Dame dist une fois a ung de ses devos
 serviteurs que che psaultier luy est plus agreable que se
 on luy offeroit et a son douls filz Jhesucrist ung entiere
 monde de fin or. Item, che psaultier peult on dire en labou-
 rant ou en queilcunques place, car il vault mieulx que on
 105 le lisse ainsy que donquez on ne le lisse point. Item, on

peult partir ledit psaultier chascun jour en trois parties ou quinquagene, c'est ascavoir que du matin on dira chincq Pater Noster et chincq Ave Maria et encore chinquante Ave Maria, et pareillement dirant a midi et au vespre. Item, oussy le peult on dire pour queilcunque necessiteit 110 qui || peult avenir. Item, oussy peult on pròmètre ledit psaultier comme promet aultres promesses, car il est a croire que Nostre Seigneur Jhesucrist en che plus tost oÿra sa douliche mere que doncques on luy offresist aultres promesses. Item, aulcunnes ames sont apparue a leurs amis, 115 disant que, par le vertu du psaultier de le glorieuse vierge Marie, lequeil il ont fait dire pour elles, que elle soient delivrees de touttez peignes. Pour tant, peult on bien dire che psaultier pour les trespasés comme on dist les vigiles. Item, che psaultier est le melieure priere que on peut 120 prier, car il est fait de le salutation angelique et de le Pater Noster, lequeil Jhesucrist meismes fit et demonstra a ses apostelez de le dire.

LES PARDONS DUDIT PSAULTIER.

Pour chascun psaultier, .lx.m. ans de pardons. Item, quiconques dira les chincq orisons de l'apparition s. Gre- 125 goire, lezqueiles commencent *O domine Jhesucriste*, etc., assavoir chascune orison devant chascunne Pater Noster, tant seulement en le .ii e. quinquagene, en l'onneur de le passion Nostre Seigneur, il acquiert par le vertu de ses chincq orisons et du psaultier ensamble dis, chascun jour, 130 || .c m et xx m. ans de pardons. Car, comme Nostre [Dame] dist, elle peult bien donner a ses serviteurs tant de pardons que elle veult pour une teile orison qui est a son douls fiz Jhesucrist et a elle tant agreable, quant le pape donne tant de pardons a chiaus qui donnent aulchuns 135 biens temporeilz a le usanche et fabrique d'aulcunne eglise.

LES PRIVILÉGEZ DUDIT PSAULTIER.

Il est ascavoir que le psaultier de le glorieuse viergene Marie est une orison contenant .xv^{se}. Pater Noster et Ave Maria et, après chascune Pater Noster et Ave Maria, encore dix Ave Maria, lezqueilez font ensemble cent et
 140 cinquante Ave Maria. Toudis doit on dire le Ave Maria avec le Pater Noster pour l'amour de le compassion que le glorieuse vierge Marie eubt de le passion de son douls filz, et chest Ave Maria que on dist avecq le Pater Noster
 145 ne doit on point conteir entre les cent et cinquante Ave Maria. Lezqueilez .xv^{se}. Pater Noster et .xv. Ave Maria, chascun jour dictiez, font en le fin de l'an le nombre des plaies Nostre Seigneur Jhesucrist, teilement que chascunne plaie en le fin de l'an ara chascunne une Pater
 150 Noster. Item, chiaus qui diront ledit psaultier moront bien confesseis et en bonne contrition. Item, il recheveront le saint sacrement || et le sainte oile ou unction devant leur mort. Item, il seront entierreis en sainte tierre
 Item, il verront le glorieuse vierge Marie et son douls filz
 155 Jhesucrist devant leur mort. Item, il ne perdront point leur parolle ne entendement, forques droitement au point de leur mort. Item, Nostre Dame dist a son especial amit :
 « Je aime mes serviteurs pleinement. **Premierement**, que
 » se ainsi estoit que tous sains et saintes me priassent
 160 » jusquez au jour du jugement que je ne fessise point mise-ricorde a ung de mes serviteurs, humblement de my
 » demandant et requerant misericorde, je aroie plus chier
 » de obeÿr a mon serviteur, et fust il pescheuer, que a
 » tous sains de paradis. **Secondement**, je ameroie mieulx
 165 » de laissier toute le gloire de mon corps que de laissier
 » perir ung de mes serviteurs. **Tierchement**, se che monde
 » ichy et che paradis present ne souffissoient point a mes
 » serviteurs, je ameroie mieulx de en acquerir ung nou-

» viau monde et ung nouviau paradis que de laissier perir
 » ung de mes serviteurs. Quartement, encore plus, je te 170
 » dis que je ameroiie mieulx de laissier toute me joie
 » et mon salut et converseir ou || monde tant comme je ay f° 226v
 » faict que de laissier dampneir ung de mes serviteurs.
 » Quintement, encore plus, je te dis que, se tout le monde
 » estoit pleins de serpens et de dragons et de toute aultre 175
 » mauvaise bieste, je ameroiie mieulx de lez souffrir et
 » converseir entre elles jusquez au derrain jour du juge-
 » ment que de laissier perir ung de mes serviteurs, et fust
 » pescheur. Item, mes serviteurs seront sans comparation
 » plus remerchié que lez serviteurs des aultres sains et 180
 » especialement seront mis en le premiere ierarchie. Item,
 » je entre chascun jour le purgatoire et delivre tous chiaus
 » qu'il me plaist a delivrer. »

COMMENT ON SE DOIBT AVOIR EN RECHEPVANT
LE CONFRARIIE DU PSALTIER.

Item, chiaus qui ceste confrariie voillent entreir, il s'i
 doibvent faire escrire et pour iceste escripture riens paiier. 185
 Item, il doibvent laissier toutes leurs bonnes œvres com-
 munes. Item, il doibvent entreprendre de lire chascun
 jour le psaultier dessusdit oussy avant qu'il porront. Item,
 il ne seront point tenus a che dessusdit point sur aulchun
 pechie veniel ou mortel, mais tant seulement || il per- 190 f° 227r
 deront le merite d'icelle journee en laqueile il ne aront
 point dit le psaultier. Item, au jour sainte Dominicq, il
 venront a l'eglise et feront bonnes œvres comme orer,
 mediteir et oÿr messe. Item, quant il recheveront ceste
 confraterniteit, il se confesseront ou proposeront de soy 195
 confesseir en tamps et en heure. Item, chyaus qui desirent
 ceste confrariie pour enfans ou pour gens malades, il feront
 selonc le conseil du prestre qui le escript. Item, quant

aucun frere ou seur de ceste confrariie meurt, chacun
 200 lira pour yaux trois Pater Noster et .iii. Ave Maria quant
 il percheveront de leur mort. Item, les priestres porront
 prier pour yaux en le office de le messe.

QUELES MEDITATIONS OU PENSEEZ ON ARA EN LISANT
 CHE PSAULTIER.

Les premiers chincq Pater Noster et cinquante Ave
 Maria doibt on lire en pensant et meditant le viie Nostre
 205 Signeur en che monde depuis qu'il fut neis jusques a le
 darrainne cene, et oussy doibt on avoir en memoire le viie
 de sa douliche mere le glorieuse viergene Marie ; et che est
 le premiere quinquagene. Le seconde doibt dire en revol-
 vant toutte la passion Nostre Signeur Jhesucrist et oussy
 fo 227v 210 le compassion de sa douliche mere, lequeile elle eubt || en
 le passion de son chier filz. Item, le .iii e. quinquagene
 doibt on dire a l'honneur de la resurrection Nostre Signeur
 Jhesucrist et oussy a l'honneur de le gloire de sa douliche
 mere et de tous sains de paradis.

S'ENSIEUT UNE MANIERE DE LIRE LEDIT PSAULTIER
 POUR CHIAUS QUI SONT BIEN FERVENS
 EN CONTEMPLATION ET DEVOTION.

215 Se on veult et se la devotion est si fervente et grande,
 on lira che psaultier a ceste maniere. Premierement, doibt
 on partir les premieres Pater Noster et chincq Ave Maria
 en chincq pons. Le premier point sera que on dira le pre-
 miere Pater Noster a l'honneur de l'enfance du petit enfant
 220 Jhesucrist, quant il fut conchut ou benoid ventre de sa
 douliche mere. Et les dix Ave Maria doibt on dire a l'hon-
 neur de le glorieuse annunciation, lequeile li sainte angele
 Gabriel aportast a le glorieuse vierge Marie. Le .ii e. Pater

Noster avecq les dix Ave Maria liran a l'honneur de le
 grande humiliteit que Nostre Dame avoit en portant son 225
 douls filz encore en son benoid ventre, que elle alat visiteir
 sa cousinne sainte Elizabeth. Le .iii e. Pater Noster a l'en-
 fant Jhesu et les dix Ave Maria a sa doulche mere, quant
 Jhesucrist fut neis en Bethleem au jour du Noel. Le .iii e.
 Pater Noster a l'enfant Jhesu || et les dix Ave Maria a sa 230 fo 228r
 benoite mere quant les troix roys viennent et luy offrirent
 grans dons. Le .v e. Pater Noster a l'enfant Jhesu quant
 il fut offert ou temple le jour du Kandleir et comment il
 fut circuncis et baptisiés. Et les dix Ave Maria a sa doulche
 mere comment il converserent ensemble en terre tant amia- 235
 blement jusques a sa passion. Et che est le premier cha-
 pelet ou quinquagene.

Item, le .ii e. chapelet doit on dire en ramenbrant le
 passion Nostre Seigneur Jhesucrist, et che peult on partir
 en chincq poins. Premièrement, on dira le premiere Pater 240
 Noster en ramenbrant comment il entra ou gardinet et
 prioit a Dieu son pere, et comment il suvoit yauwe et
 sang de grand paour qu'il avoit de sa passion. Seconde-
 ment, le .ii e. Pater Noster et les .x. Ave Maria en recor-
 dant comment il fut pris et loiet et batus. Tierchement, 245
 le .iii e. Pater Noster et les dix Ave Maria en ramenbrant
 comment il fut flagelleit, couronneit et degabeit ou mo-
 quiet. Quartement, comment il portoit sa croix et comment
 il fut clauwés en ledite croix. Quintement, comment il
 morut et fut ensevelis. Item, avecq ches dessusdis poins, 250
 doit on avoir memoire de le compassion de le glorieuse
 vierge Marie, lequelle elle eubt en le passion de son douls
 filz.

|| Item, le .iii e. chapelet peult on dire en ramenbrant fo 228v
 le conversation Nostre Seigneur apres sa resurrection et 255

che poons partir en chincq partiies. Premièrement, on lira le premiere Pater Noster et les dix Ave Maria en pensant et meditant le grande joie que Nostre Seigneur eubt en sa resurreccion et pareillement le grande joie que sa doulche mere en eubt. Le .ii e. Pater Noster et les dix Ave Maria a l'honneur de l'ascention Nostre Seigneur. Le .iii e. Pater Noster et les dix Ave Maria a l'honneur de l'emission du saint Esprit, lequeile fut faicte le jour du Chinquesme ou de le Penthecouste. Le .iiii e. Pater Noster et les dix Ave Maria en l'onneur du trespas et assumption del glorieuse vierge Marie. Le .v e. Pater Noster et les dix Ave Maria dirant en ramenbrant le grande fieste et lez grandes joies lesqueilz Nostre Seigneur Jhesucrist et sa doulche mere le glorieuse vierge Marie ont a present et possederont ensemble perpetueilement, asqueilz nous doint de venir *per idem Jhesus Cristus Marie Filius* qui vit et (et) regne et regnera *per infinita seculorum secula sempiterna. Amen.*

Priés, pour l'amour de Dieu et de sa doulche mere, pour le translateur et escripseur, car il y a mist toute sa diligence, c'est a le maniere de son langage, asscavoir || du roumant de Tournay. Et est che livre translateit et escript en jours de fiestes a l'honneur et loenge de le glorieuse viergene Marie, mere de Nostre Seigneur Jhesucrist.

280

Prendeis en pacienche :

.F. ALEXANDER MONDET. S.